

ÉNERGIE

Nantes encourage ses services à réaliser des économies d'énergie

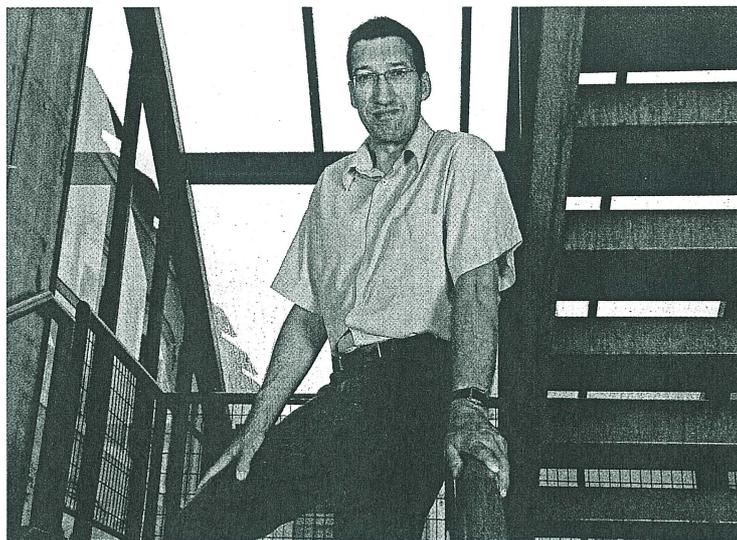
La ville répercute auprès des directions les gains qu'elles ont obtenus sur leur facture énergétique.

Quels sont le niveau et le coût de la consommation de fluides ? Il est fréquent que les services des collectivités n'en aient pas la moindre idée. « Pour des raisons historiques, les consommations d'eau et d'énergie des différentes directions ne leur sont pas refacturées. Elles sont donc invisibles à leurs yeux », résume Michel Le Gohébel, responsable du service énergie à la direction du bâti de la ville de Nantes (270 000 hab., Loire-Atlantique). C'est cette direction qui règle les factures, sans pour autant disposer de budget propre de rénovation thermique des bâtiments, opération restant de la responsabilité de chacune des autres directions.

Des contrats incitatifs. « Dans cette configuration, on comprend vite que les services concernés ne se précipitent pas pour investir dans ces économies « invisibles » et, petit à petit, laissent l'excès de kilowattheures s'installer.

La segmentation des budgets est un frein majeur aux économies d'énergie : elle empêche la réflexion en termes de coût global, incluant le prix de construction et les frais de fonctionnement », souligne Bernard Sesolis, directeur du bureau d'étude Tribu énergie, spécialiste des bâtiments peu « énergivores ».

Nantes a décidé d'aplanir ce problème par le biais de contrats incitatifs. Ces derniers stipulent, notamment, que les gains liés



TÉMOIGNAGE Michel Le Gohébel, responsable du service climatique et énergie (*)

« Faire un état des lieux précis »

« Pour mesurer les progrès réalisés, il est primordial de disposer de références solides et donc, de faire un audit précis des consommations. L'énergie a ainsi été suivie en 2003, 2004 et 2005 sur les locaux des directions du sport et de l'éducation. Pour l'eau, dont les bâtiments communaux et les espaces verts consomment 900 000 m³ par an, la ville n'envisage pas de contrat avec les autres directions. Elle a, en revanche, signé un marché d'optimisation et de surveillance avec une société privée, qui est payée en fonction des économies réalisées. D'où l'importance du diagnostic initial ! Le prestataire a fait diminuer la consommation d'eau de 30 % en un an. »

(*) à la direction du bâti de la mairie de Nantes

aux économies d'énergie seront reversés aux directions concernées, afin qu'elles engagent des travaux qui renforceront encore l'efficacité énergétique. A l'automne 2005, les premiers signataires furent les directions les plus voraces en énergie, à savoir celles de l'éducation et des sports (représentant respectivement 27,8 % et 29,4 % des consommations et 1,30 et 1,41 million d'euros de dépenses annuelles). Ces directions s'engagent ainsi à intégrer les bonnes pratiques environnementales dans la construc-

tion et la rénovation, et à financer elles-mêmes les travaux d'amélioration (lampes basse consommation, ferme-portes, convecteurs d'appoint permettant de ne chauffer que la pièce occupée, robinets thermostatiques sur les radiateurs, horloges sur les systèmes de ventilation, etc.). Elles doivent aussi optimiser l'occupation des bâtiments et mener des campagnes de sensibilisation. « Reverser l'argent est important, mais cela fait partie d'un tout : ces contrats sont le résultat d'une importante politique publique trans-

versale lancée dès juin 2004 », rappelle Michel Le Gohébel.

Cette démarche mise sur l'explication et la sensibilisation. « 2,15 % du budget énergétique du service de l'éducation et 3,55 % de celui des sports pourraient être économisés grâce à de simples changements de comportement. Pour cela, il suffirait d'éteindre les lumières et les ordinateurs en quittant le bureau, de chauffer à 19°C maximum, de ne pas mettre d'obstacle devant un radiateur, ni de chauffer tout le bâtiment quand une seule pièce est occupée », détaille le responsable du service énergie. La bonne parole sera donc portée dans toutes les écoles.

Des économies potentielles. Le diagnostic réalisé sur les 118 établissements a mis en évidence d'importants gisements d'économies, accessibles principalement par le biais d'investissements rentabilisés en moins de cinq ans.

Ainsi, pour seulement 285 000 euros de travaux, les économies potentielles ont été estimées à 80 500 euros par an (environ 1,9 TWh). « Je ne pensais pas que ces réunions allaient autant intéresser le personnel des écoles, confie Anne Chauveau, référent énergie à la direction de l'éducation. Il faut faire comprendre qu'il s'agit d'un partenariat, pas d'une contrainte. Les solutions doivent être plus économes sans pour autant nuire au confort. » Sous les projecteurs de ces réunions de travail, les kilowattheures superflus devraient vite fondre.

Emmanuelle Lesquel

CONTACT

■ Michel Le Gohébel, tél. : 02.40.41.91.18.
Email : michel.le-gohebel@mairie-nantes.fr